

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées



BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE cedex

JUIN 96 N° 108

606 esc 8 R V°

2 496[✓]

1 150[✓]

+

total 2 646

4 - 5 AVRIL 96

SYNDICALISME

ET

IMMIGRATION

COMPTES RENDUS

RAPPORT SUR LES MANDATS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES MANDATS

250 délégués ont participé à la VIII^e Conférence nationale immigration. Cependant, la Commission n'a pu travailler que sur la base de 232 questionnaires qui ont été dûment remplis.

Représentation des organisations :

Unions départementales : 52 UD avaient mandaté des délégués. Ainsi toutes les régions étaient présentes.

5 régions représentent à elles-seules 80% des délégués. Il s'agit de :

- . Ile de France
- . Rhône-Alpes
- . Nord/Pas-de-Calais
- . PACA
- . Midi-Pyrénées

Parmi ces cinq régions, l'Ile-de-France a fourni 50 %.

Fédérations : 22 étaient aussi présentes. les 5 FD les plus représentées étaient : Métaux, Chimie, Construction, FERC, Ports-et-Docks.

Les responsabilités syndicales :

- . 13 secrétaires fédéraux ou départementaux
- . 20 membres du Bureau fédéral ou départemental
- . 50 membres de Commission Exécutive d'UD ou de FD
- Formation syndicale :
 - . 93 délégués ont suivi une formation syndicale élémentaire
 - . 102 délégués ont suivi une formation syndicale de niveau moyen
 - . 34 délégués ont suivi une formation syndicale de niveau supérieur

Presse syndicale :

- . 145 délégués lisent l'Hebdo
- . 104 délégués lisent le Peuple
- . 39 délégués lisent Options
- . 70 délégués lisent la Tribune de l'immigration

Les catégories socio- professionnelles :

- . 137 délégués sont des ouvriers (59 %)
- . 50 délégués sont des employés (21 %)
- . 48 délégués sont des ICT (20 %) dont 8 enseignants
- Répartition par sexe :
 - . 19 % de femmes
 - . 81 % d'hommes

La participation reste largement masculine. Les militants sont appelés à faire un effort important en direction des femmes.

Représentation par âge :

- . 42 délégués ont moins de 35 ans
- . 101 délégués ont entre 36 et 45 ans
- . 75 délégués ont entre 46 et 55 ans
- . 10 délégués ont plus de 55 ans

Catégories socio-professionnelles :

employés 21 % ouvriers 59 %

ICT 20 %

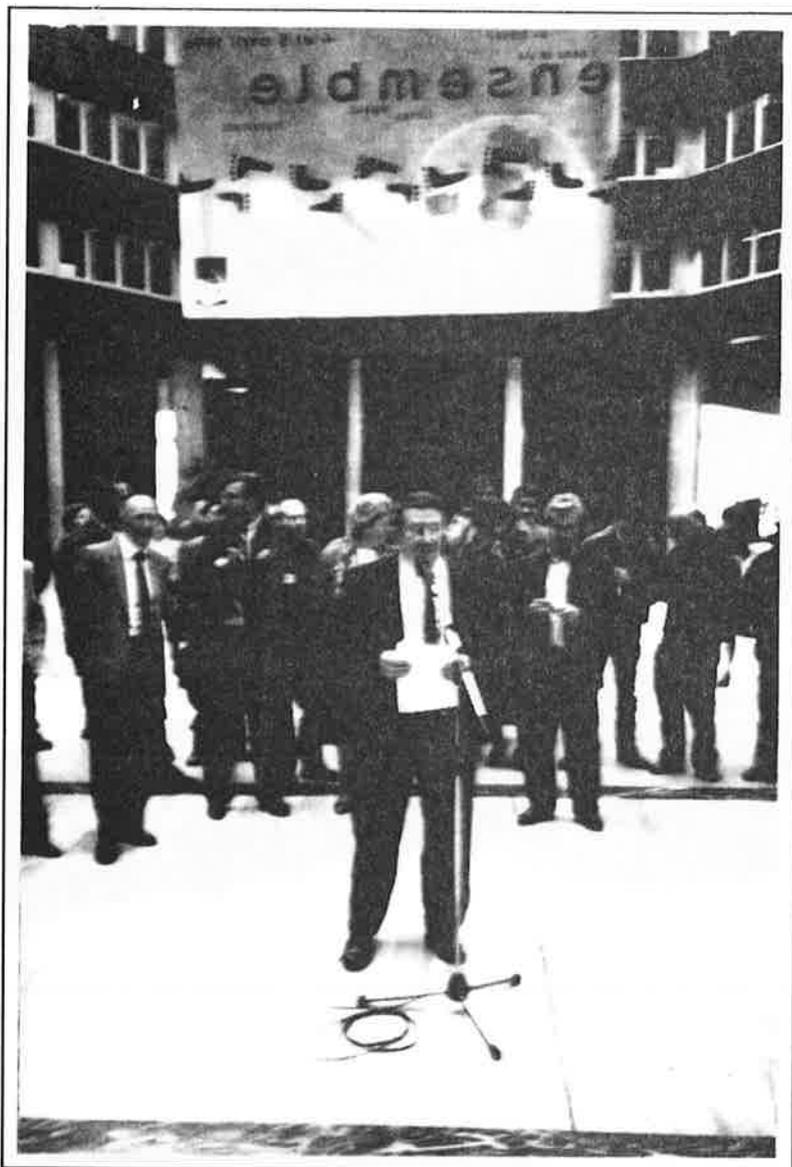
femmes 19%
hommes 81%

Nationalités :

21 nationalités ont participé à la 8^e Conférence. La répartition était :

- 103 Français
- Autres origines nationales :
 - 38 Algériens
 - 26 Marocains
 - 20 Portugais
 - 11 Tunisiens
 - 10 Maliens
 - 6 Sénégalais
 - 5 Turcs
 - 4 Camerounais
 - 3 Espagnols
 - 3 Italiens
 - 2 Argentins
 - 2 Zairois
 - 2 Ivoiriens
 - 2 Béninois
 - 1 Gabonais
 - 1 Ghanéen
 - 1 Togolais
 - 1 Anglais
 - 1 Belge

8ème
CONFÉRENCE
NATIONALE
DE
L'IMMIGRATION
MONTREUIL
4 et 5 Avril 1996



Thèmes de la 8ème Conférence Nationale sur l'Immigration :

1°) Place de l'Immigration dans la société française :

- Les inégalités d'aujourd'hui : droits sociaux, inégalités d'accès à la formation, à l'emploi, au logement, etc...,

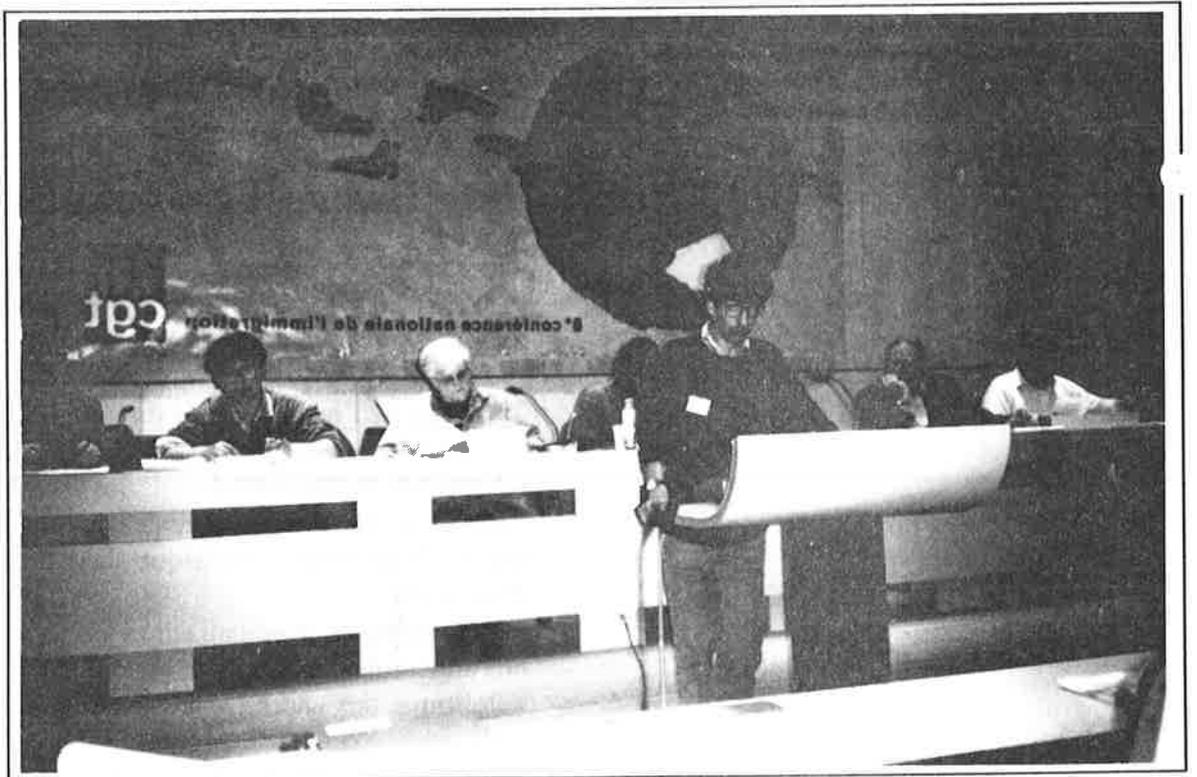
2°) Place de l'immigration dans la C.G.T :

- Aspect de la diversité du salariat dans la C.G.T,
- Effort de prise en compte des revendications spécifique et de la réalité spécifique dans des revendications d'ensemble,
- Démarche de syndicalisation et de connaissance de nos adhérents,
- Politique des cadres syndicaux, permettant aux militants immigrés d'être présents en y tenant toute leur place dans les directions de syndicats, d'UL, d'UD, de FD.

LES OEUVRES



DE



NOTRE

PHOTOGRAPHE

EDITO

Le 4 et 5 avril a été organisée, la 8ème conférence de l'immigration. Trois cent délégués ont participé. Pour notre région : 9 délégués dont 3 femmes.

L'ordre du jour était : La place de l'Immigration dans la société française. La place de l'Immigration dans la C.G.T. La lutte contre le racisme au cours de ces deux jours. Il a été affirmé que la question de l'Immigration n'est pas que l'affaire des Immigrés, c'est l'affaire de tous.

Racisme et Immigration sont bien des questions de société et syndicales. Elles concernent bien tout le monde et en particulier notre organisation. Elle a rappelé les objectifs de lutte de la C.G.T concernant l'immigration. Ils se fondent sur des objectifs de l'égalité des droits avec les nationaux et l'insertion harmonieuse dans la société, ce qui implique également des devoirs afin de vivre ensemble, dans le respect des identités et pour l'enrichissement mutuel.

L'autre volet est la campagne C.G.T pour le plein emploi solidaire, initiative à long terme de sensibilisation et de mobilisation des salariés sur les thèmes de la réduction du temps de travail, sans perte de salaire mais aussi de meilleure rémunération contre la précarité.

Mais convainçons-nous sans intégrer dans notre démarche la dimension spécifique de l'Immigration, alors que ce sont eux qui sont les plus marqués par le chômage, les bas salaires.

POURQUOI L'IMMIGRATION ?

La misère, la pauvreté, voire les persécutions qui règnent dans de nombreux pays, poussent des hommes et des femmes de plus en plus nombreux à immigrer pour trouver de meilleures conditions de vie ou tout simplement pour survivre.

Mais la crise économique qui sévit aussi dans les pays d'accueil comme la France et qui génère chômage, précarité, exclusion, baisse du pouvoir d'achat, tensions dans les banlieues, entre salariés en activité et chômeurs.

Au niveau mondial, nous pouvons constater l'existence d'un côté des pays d'une extrême pauvreté, de l'autre des pays riches mais qui ont aussi leurs pauvres.

Il faut souligner que les déséquilibres mondiaux et nationaux ne relèvent pas d'une catastrophe naturelle mais d'une organisation de la société qui fait passer l'argent et le profit avant les individus et qui aboutit à ce que les riches soient de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, y compris en France.

A QUI LE RACISME PROFITE-T-IL ?

Bien entendu, le racisme, qui agit comme un élément diviseur dans la société, profite d'abord à tous ceux qui appliquent cette politique du profit avant tout et notamment les grands groupes multinationaux et les gouvernements qui les soutiennent.

Dans la construction, les travailleurs immigrés représentent plus de 30 % des effectifs des salariés et il ne peut y avoir de succès revendicatifs sans leur participation aux luttes.

Nous voyons bien, dans ces conditions, à qui le racisme et les divisions entre salariés qu'il entraîne peuvent profiter !

Un parti comme le Front National qui, en s'appuyant sur les difficultés sociales vécues par la population, base toute sa stratégie politique sur le rejet des immigrés, profite bien évidemment du racisme car beaucoup de peuples ont des problèmes de survie face aux politiques néo-colonialistes, dévastatrices, qu'imposent le F.M.I et la Banque Mondiale aux plans économique, social politique.

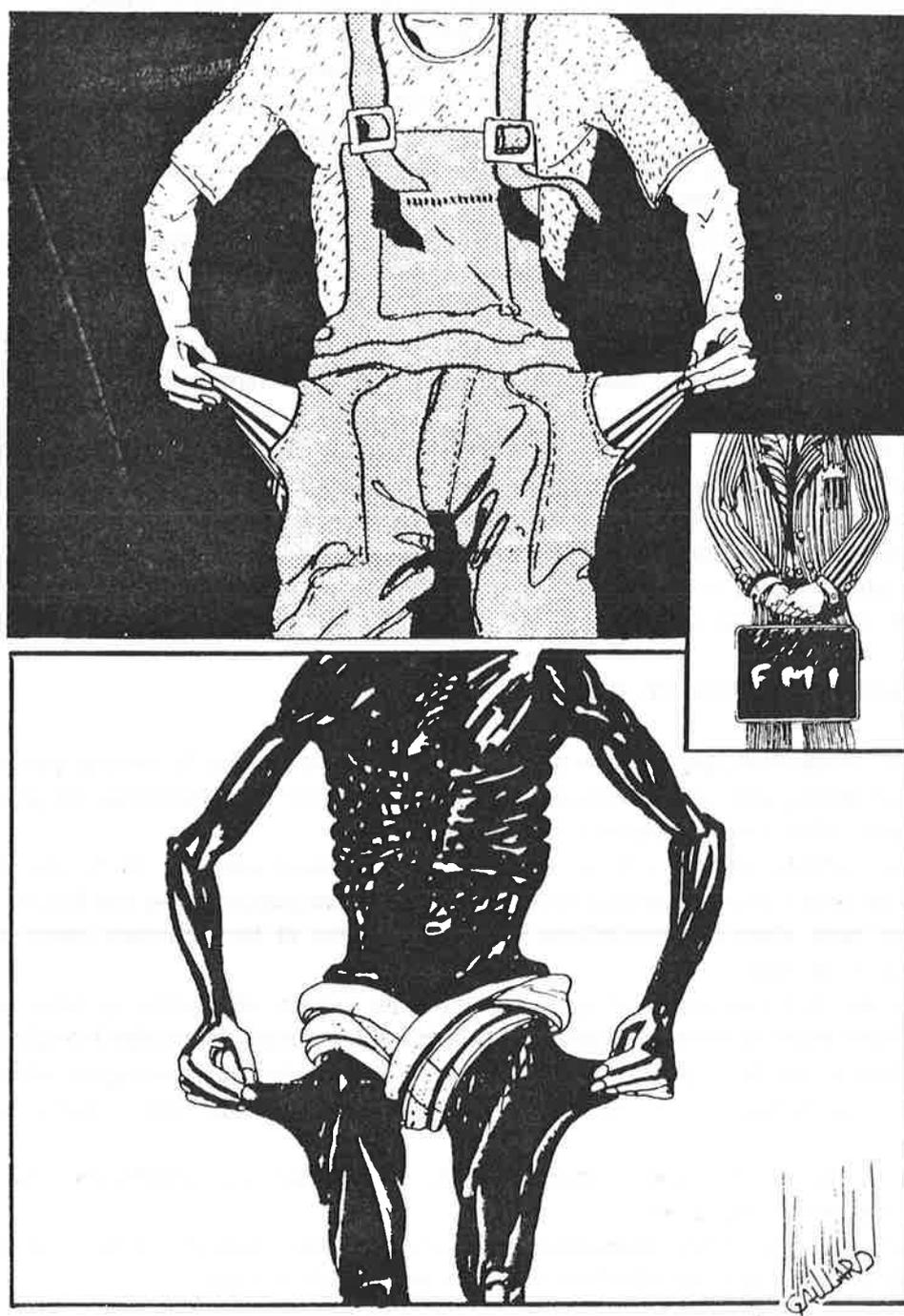
Notre engagement syndical est d'informer et de sensibiliser les salariés en France, pour les mobiliser sur toutes ces questions.

Il nous revient d'établir et de renforcer nos relations syndicales avec les centrales de tous les pays pour soutenir et faire converger des bases de lutte aussi décisives que :

- l'annulation de la dette et l'établissement de nouvelles règles de coopération pour amorcer un nouvel ordre économique mondial ;
 - pour combattre la mise en concurrence des salariés entre eux, par-delà les frontières.
- Voilà quelques pistes de réflexion qui doivent nous permettre de continuer le débat pour construire ensemble, français et immigrés, le rapport de force nécessaire afin que l'homme retrouve sa dignité.

Pour la Région
Responsable de la Délégation

Joaquim MIRANDA



DÉCLARATION DE LA 8^{ème} CONFÉRENCE NATIONALE DE L'IMMIGRATION

Les délégués de la Conférence nationale de la C.G.T sur l'Immigration, réunie les 4 et 5 Avril 1996, insistent sur le haut niveau de participation, tant par le nombre (près de 300 personnes), que par la diversité.

C'est le résultat d'une préparation qui a impliqué un grand nombre d'organisations de la C.G.T.

Il en ressort l'affirmation de l'engagement antiraciste de toute la C.G.T, fidèle à son histoire.

Les témoignages de luttes et d'acquis pour le plein emploi solidaire, y compris dans la sous-traitance et le travail clandestin, les conditions de travail, la dignité, le logement, la formation qualifiante des immigrés dans leur entreprise,



La qualité et la richesse des multiples débats ont fait déjà bouger des choses et ont permis, dans leur prolongement, une pratique de débat franc et ouvert dans la conférence.

Celle-ci réaffirme l'engagement de la C.G.T tout entière dans la défense et la promotion de tous les salariés, français et immigrés. Ensemble, ils ne constituent qu'une seule classe ouvrière.

élément important pour leur insertion, la citoyenneté, le droit au séjour, l'accès aux études, comme à la mise en valeur de la participation importante des salariés et privés d'emploi immigrés et de leurs enfants dans le mouvement social de fin 95, montrent que le combat syndical se nourrit de la diversité et participe à la construction du « Tous ensemble » en prenant en compte leur spécificité dans les revendications.

La conférence rappelle l'exigence de renforcer les relations et activités internationales de la C.G.T.

Elle insiste notamment sur la nécessité que s'établissent de nouveaux rapports de développement entre la France, l'Europe et les autres pays du monde notamment ceux du Sud.

Elle soutient en premier lieu la nécessité d'annuler la dette du Tiers Monde et de définir de nouvelles règles pour la fixation des prix des matières premières.

Elle apporte son soutien au Peuple Algérien dont le combat exemplaire des femmes démocrates en Algérie. Elle exige l'attribution de titres de séjour à ceux qui sont menacés.

La Conférence propose :

- * Que l'ensemble des structures et des syndicats inscrivent le prolongement de la 8ème Conférence nationale de l'immigration à l'un de leurs prochains ordres du jour.
- * Qu'une impulsion concrète, avec des engagements militants, soit décidée pour redynamiser et construire des collectifs ou commissions immigration, permettant aux organisations C.G.T de s'investir collectivement sur ce terrain.
- * Que le soutien pratique aux travailleurs, jeunes, ou familles menacés d'expulsion, comme par exemple les familles Africaines de Saint-Ambroise, soit approfondi.

- * Que soient mis en place dans un maximum de villes et de départements, des collectifs regroupant syndicats et associations contre les lois Pasqua - Toubon - Debré et organisant une grande mobilisation nationale pour leur abrogation.
- * Que soit assurée une participation massive aux manifestations du contre-sommet du G7 à Lyon le 25 Juin, pour réclamer l'annulation de la dette du Tiers Monde.
- * Que la formation syndicale soit plus ouverte aux questions de l'activité immigration, à tous ses stades, avec un module spécifique rappelant les origines de l'immigration, les rapports de domination et le régime néo-colonial français, qu'elle ambitionne une politique de cadres syndicaux issus de l'immigration dans l'ensemble des organes de direction
- * Qu'une campagne d'abonnements à la Tribune de l'Immigration se fixe l'objectif de 1000 nouveaux lecteurs et que l'Hebdo-VO l'appuie par une série d'articles.
- * Qu'un effort de syndicalisation, de création de nouvelles bases dans les entreprises à forte présence immigrés dans les syndicats retraités.

Montreuil, le 5 Avril 1996

8ème CONFÉRENCE NATIONALE DE L'IMMIGRATION. IMPRESSIONS DES DELEGUES DE MIDI-PYRENEES

Cette 8ème conférence s'est réunie les 4 et 5 avril à Montreuil, Yamna LE TUMELIN et Claude MEGRET y participaient en tant que délégués de l'UD de l'Ariège.

Premier coup d'oeil sur la salle du CCN après avoir retiré les mandats, les participants sont déjà nombreux et divers. Chaleureuses retrouvailles avec d'anciennes connaissances rencontrées lors de la 7ème Conférence ou à l'occasion d'un stage ou ailleurs. La conférence réunit au moins 240 délégués venant de 51 départements . 21 nationalités sont représentées. Par rapport à l'objectif (300), c'est bien. Le pari était ambitieux, il est pour une large part atteint. La conférence commence par le rapport de Gérard CHEMOUIL, responsable du secteur immigration.

Dès la fin du rapport de Gérard, les demandes d'intervention fusent, les délégués sont venus pour s'exprimer, il faut donc limiter la durée des prises de parole, problème... mais il faut bien qu'un maximum de délégués puisse s'exprimer, la plupart d'entre eux sont mandatés, ils ont tous des choses importantes à dire.

Pour que le débat soit plus vivant, sur certains thèmes, on décide qu'il soit interactif, ce qui permet qu'il « rebondisse »... De nombreuses mains se lèvent, mais tous ceux qui le demandent ne pourront pas intervenir ; et ceux qui ont déposé des demandes d'intervention attendent. C'est ainsi que faute de temps, l'intervention de la délégation de l'Ariège n'a pu être prononcée, elle a été transmise au secteur confédéral immigration et sera publiée ultérieurement par la presse de l'UD.

que Yamna LE TEMELIN a d'ailleurs évoqués à la tribune avaient été élaborés

Les thèmes abordés font vraiment le tour de la question :

Danger du clivage entre les immigrés de l'union européenne et ceux des pays tiers.

Caractère du clivage entre les immigrés des lois PASQUA qui fabrique des clandestins, ce que montre tragiquement l'actualité.

Le pillage des ressources des ex-colonies et l'injustice de la dette du tiers-monde.

Les ravages de la discrimination à l'embauche et à la formation : il circule des demandes d'embauches BBR (ce qui veut dire bleu blanc rouge, français de souche) dans les ANPE, grave facteur d'exclusion pour les immigrés de la deuxième génération.

L'inquiétante progression du racisme et de l'influence du front national dans la société française et jusque dans la C.G.T, de nombreux intervenants évoquent leurs difficultés pour aborder ces questions dans leurs syndicats.

La solidarité avec le peuple algériens réfugiés en France, etc...

Le débat fut vif et passionnant.

Mais pourquoi la présidence n'a-t-elle pas voulu soumettre au vote une motion à adresser aux parlementaires membres de la commission d'enquête sur l'immigration clandestine (réunie pendant la conférence), dont le but évident était l'aggravation des lois PASQUA, - les propositions de cette commission ont ensuite provoqué un tollé y compris dans les rangs de l'actuelle majorité -, et une autre, destinée au gouvernements algérien et français, sur le rétablissement de communications aériennes normales entre l'Algérie et la France ? Ces textes

collectivement par plusieurs délégués. Nombre d'entre eux furent déçus qu'il n'y

soit pas donné une suite immédiate. Tout cela sera publié dans la « Tribune de l'immigration », discuté dans les U.D... Dommage à mon avis de ne pas avoir saisi l'opportunité de la conférence pour peser au plus vite sur l'événement !

Ceci dit, globalement, cette conférence me semble un heureux prolongement à l'électrochoc salutaire qu'a été la discussion

de 5 heures sur l'immigration et le racisme lors de la CE confédérale du 8 novembre 95 ; sachons de retour dans nos U.D faire vivre dans tous la C.G.T la solidarité entre français et immigrés et combattre le racisme et toutes les discriminations, un tâche que le contexte actuel rend difficile et délicate, mais ô combien nécessaire pour que la C.G.T soit bien l'organisation de classe de tous les salariés en France.

U.D ARIEGE,

Claude MEGRET

J'ai été délégué par l'UD 82 pour participer à la 8ème Conférence.

Il y avait 52 départements représentés, près de 300 délégués et une parité quasi égale de Français et d'Immigrés.

Pendant cette Conférence, il a été rappelé presque à chaque intervention que la C.G.T est une organisation anti-raciste et internationaliste.

A la question : quelle place de l'immigration dans la C.G.T et au delà dans la société ?

La réponse pour moi est simple : il y a une place - Prenons-là !

U.D TARN ET GARONNE
Brahim KASSEMI

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE ET PATRONALE REND INSUPPORTABLE PAR SON EXPLOITATION LA VIE DES SALARIÉS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS.

LES MILITANTS C.G.T ONT REGRETTÉ QUE LES SALARIÉS ÉTRANGERS NE PARTICIPENT PAS D'AVANTAGE À LA VIE DES SYNDICATS.

LA CAMPAGNE DE PÉTITION CONTRE LES LOIS PASQUA-MÉHEIGNERIE A ÉTÉ DIFFICILE À MENER : IL Y A ENCORE DE LA PEUR D'ABORDER CE PROBLÈME.

POUR RENFORCER NOTRE TRAVAIL SUR LE TERRAIN, IL EST INDISPENSABLE DE CRÉER DES COMMISSIONS DANS CHAQUE STRUCTURE DE LA C.G.T.

U.D HAUTE-GARONNE
KHEIRA BOULLOU

J'ai vécu cette huitième conférence de la C.G.T sur l'immigration comme un moment fort dans ma vie de Militant.

Les témoignages que j'ai entendus, chaleureux et vibrants, parfois dramatiques, sur le sort réservé à des hommes et des femmes, contraint à l'immigration et ne peuvent laisser personne indifférent.

Une fois de plus, la C.G.T était la C.G.T, celle de toujours, fraternelle, généreuse, solidaire, responsable.

De ces témoignages que j'ai entendus et des gens que j'ai côtoyés pendant 2 jours, j'ai retiré la conviction que nous avons les moyens de faire face au mur de l'argent, ce mur contre lequel viennent se briser les vies de millions d'homme et de femmes de tous Pays et Continents.

Ce mur qui divise, sème la haine et la misère, nous avons les moyens de le vaincre en bâtissant ici et maintenant, tous ensemble, français et immigrés, un monde plus juste, plus solidaire, plus humain.

U.D TARN

Carlos BARBEJOS

Déléguée par l'UD de L'Aveyron, j'ai pu participer à la 8ème Conférence Nationale de l'Immigration.

Pour la 1ère fois, j'assistais à une Conférence et en plus, à Montreuil, au siège de la Confédération.

Nous avons terminé cette Conférence avec encore plusieurs points à régler : la C.G.T doit dans ce domaine faire encore plus !

Je souhaite qu'il y ait dans mon département une continuité.

A bientôt.

U.D AVEYRON
Fathia ROUANET

La participation à cette Conférence Nationale sur l'immigration m'a donné, s'il était nécessaire, la volonté de continuer et de prolonger, au sein de l'UL du MIRAIL, l'action en direction et avec les Immigrés ou Français issus de l'Immigration.

- Tant l'introduction de Gérard CHEMOUIL que les paroles de Louis VIANNET pendant l'inauguration de l'exposition multiculturelle ou le rapport de fin de Didier NIEL nous ont bien montré de volonté de la C.G.T de prendre en compte des Solidarités nouvelles - Jeunes, Femmes, Etrangers, Privés d'emploi - Solidarités nécessaires pour lutter contre les ravages sociaux de la politique gouvernementale et patronale.

- J'ai été impressionnée par le nombre de délégués ainsi que de leur besoin de témoigner.

Que de témoignages de situations douloureuses et humiliantes faites aux Etrangers !

Que de témoignages de révolte contre les attitudes racistes et les attitudes d'indifférence !

- Ce besoin de témoigner était si fort qu'il nous est resté bien peu de temps pour travailler sur des axes revendicatifs.

Mais n'est-ce pas au sein de chaque structure dans les syndicats que nous pourrons le mieux appréhender les problèmes spécifiques des étrangers et des français issus de l'immigration?

Dénoncer ne suffit pas, il faut investir avec eux et pour eux les luttes actuelles de la C.G.T, comme celle du « plein emploi pour tous ».

- Un bravo aux organisateurs de cette conférence qui nous ont offert une soirée musical pluri-éthnique d'une qualité rare : j'entendrai longtemps les chants de ce groupe composé de Turcs et de Kurdes. Quelle leçon de tolérance et d'ouverture à l'autre !

Françoise SPINAZZE -UL du MIRAIL
Collectif Immigration U.D 31

- J'ai assisté à la conférence Nationale sur l'Immigration à Paris et c'est bien que la C.G.T l'ai organisée.

- On a parlé du racisme, de l'immigration. Pour le racisme, je dis que c'est le gouvernement le responsable :

- situation faite aux algériens en France,
- difficulté de trouver du travail pour les jeunes.
- difficulté de logement.

- La cause du racisme, c'est le chômage et il faut qu'on soit plus nombreux à la C.G.T pour éliminer le chômage et toutes les difficultés qui pèsent sur les travailleurs français et étrangers.

CONSTRUCTION 31

SATDI Mohamed

Association NORD/SUD Midi-Pyrénées

Un ordre international au service de l'homme

Le principal objectif de cette association est d'approfondir la réflexion, le débat et l'expérience sur les relations mondiales et rechercher les voies et moyens pour un nouvel ordre international. Celui-ci, affranchi de tous les rapports de domination serait au service des peuples, de leur droit à la souveraineté, à la paix, au développement et se fonderait sur la solidarité et des coopérations mutuellement avantageuses et sur l'exigence démocratique.

Face à des médias qui, dans leur grande majorité, ignorent les faits et la réalité, ou bien les tronquent, ou même les manipulent, notre volonté est de présenter une information approfondie, pluraliste, offrant au plus grand nombre une meilleure connaissance des lignes de force et principaux mécanismes qui conditionnent le mouvement du monde et le devenir des peuples. Ainsi la dette imputée aux pays en voie de développement n'est pas du côté que les porte-paroles de la pensée unique veulent nous faire croire.

Or, pour tous les exploités, à des degrés divers, des pays dominants et des pays dominés, mieux se connaître, c'est mieux se comprendre et découvrir les bases d'une solidarité authentique susceptible, peut-être, de déboucher sur des lignes d'action commune.

Ainsi, la dévaluation du franc CFA, déridée il y a deux ans par le gouvernement MITTERAND-BALLADUR, a aggravé sérieusement les conditions de vie des peuples des 14 pays africains francophones - restrictions sur la nourriture, la santé,... - a diminué leur capacité d'importation... et, en contre partie, a réduit de 15 % nos exportations françaises vers ces pays avec les conséquences directes sur l'emploi.

Les tentatives de privatisation des services publics à travers le monde n'épargnent pas non plus ces pays en danger d'une nouvelle colonisation. Or, voilà un grand domaine où une coopération fructueuse pourrait s'établir entre nos pays et les travailleurs concernés.

C'est à cette prise de conscience que notre association veut contribuer, faire connaître des exemples concrets et témoignages de ce type de coopération, participer à des points de rencontre entre les personnes désirant s'informer ou intéressées peu des initiatives dans cet esprit.

Emile ROUCH

N. B : Chaque semaine, **Radio MON PAÏS** nous accorde une heure d'antenne sur ces problèmes, en direct le mardi, de 17 h 30 à 18 h 30 ; rediffusion le jeudi de 16 h à 17 h et le dimanche de 11 h à 12 h.

Sont disponibles des compte rendus de rencontrer sur :

- La faim dans le monde est-elle une fatalité ?
- Coopérations entre Midi-Pyrénées et le MAGHREB.
- Le médicament, révélateur des rapports mondiaux.
- Le 50ème anniversaire de la Charte des Nations Unies.

**ÉGALITÉ DES DROITS POUR TOUS
LA C.G.T OPPOSÉE AU
PROJET PHILIBERT**

COMMUNIQUE COMMUN : C.G.T - CFDT - FSU - LDH - UNSA

Les lois de 1993 concernant les étrangers créent des situations souvent insupportables humainement. Elles ont fragilisé les étrangers intégrés ou en voie d'intégration en rendant plus complexe l'accès à la nationalité française, en empêchant la régularisation de la situation administrative de ceux qui résidaient depuis longtemps en France, en mettant en difficulté des parents ou des conjoints de Français. Elles créent une situation particulièrement angoissante quant à leur avenir pour de nombreux jeunes ayant pourtant accompli leur scolarité en France.

Simultanément apparaissent, comme à l'Église Saint-Ambroise, des manifestations qui révèlent l'ampleur du désespoir de ceux qui, du fait de la législation et des pratiques administratives, ne se voient plus reconnaître certains droits fondamentaux élémentaires.

Le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme constate le développement aggravé de l'intolérance et de l'exclusion, la réapparition de violences meurtrières relevant du racisme et de la xénophobie, et la banalisation des opinions xénophobes.

Les projets annoncés du gouvernement tels qu'ils ont jusqu'à ce jour été révélés ne feraient qu'aggraver encore cette situation et suscitent une légitime inquiétude. Au prétexte d'une lutte contre les « clandestins », c'est une suspicion renforcée à l'égard de l'ensemble des populations étrangères que provoqueront inévitablement les mesures d'exception envisagées.

Le fichage systématique d'étrangers ou de Français susceptibles d'héberger des étrangers constitue une grave atteinte aux libertés individuelles. Le non-renouvellement de la carte de résident au motif du principe flou d'une menace à l'ordre public remet en cause l'existence même de ce titre dont la création fut pourtant votée en 1984 à l'unanimité par l'Assemblée nationale. L'obligation pour les demandeurs d'asile de se présenter périodiquement aux services de police porte atteinte à leurs liberté de circuler qui s'ajoute à l'interdiction de travailler. Ce traitement tente à les assimiler à certains délinquants. Cette insécurité juridique fragiliserait les étrangers en situation régulière intégrés depuis de très nombreuses années. La réduction du pouvoir de l'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle en matière de rétention des personnes faisant l'objet d'une mesure d'éloignement, mettrait en cause les garanties constitutionnelles.

Nous lançons un appel solennel : les lois actuelles doivent effectivement être modifiées, mais pour faciliter l'intégration et non pour rejeter vers l'irrégularité, voire la clandestinité, des étrangers installés depuis longtemps et vivant paisiblement sur notre territoire.

Paris, le 4 avril 1996

**NOMBRE DE PERSONNES
PASSÉES A BLAGNAC
(Centre de rétention)
TOULOUSE - 1995-**

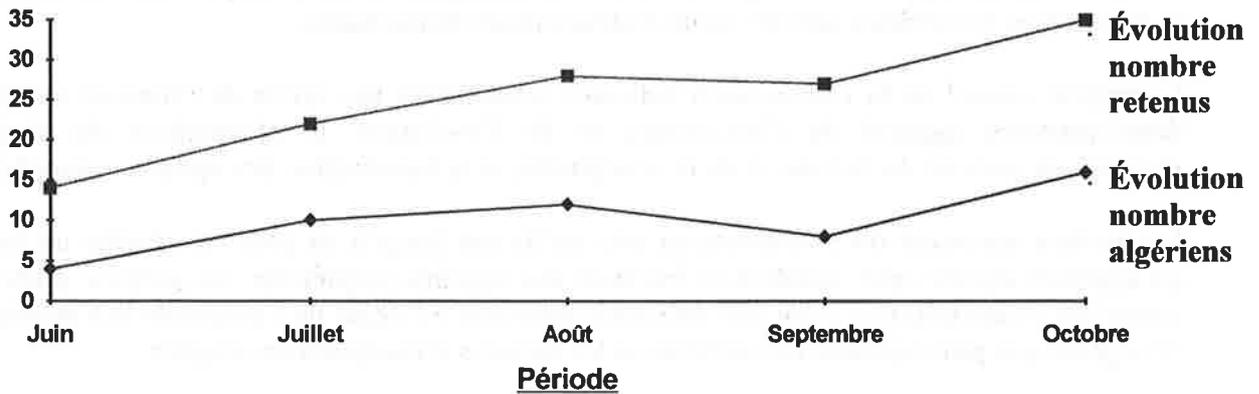
A

De janvier à juin : 102 personnes(en 6 mois).

De juillet à octobre : 110 personnes* (en 4 mois).
(* en sachant que l'été est toujours + « calme »).

B

Nombre Retenus



C

* La moyenne d'âge à 90 % des personnes de nationalité algérienne : 18 - 30 ans

* Le nombre de femmes, de toutes nationalités, est de l'ordre de 3 à 5 %.

D - Remarque concernant les maghrébins en général, les algériens en particulier :

Contrairement aux idées reçus, les personnes faisant l'objet d'une reconduite à la frontière ou d'une expulsion ont des attaches familiales importants. L'invasion est une invention. A quelques exceptions près, ce sont des personnes qui ont eu soit des visas (exprès) soit des titres de séjours (non renouvelés).

LA TRIBUNE

mensuel de la C.G.T.
pour les travailleurs immigrés



80 F : ABONNEMENT A LA TRIBUNE DE L'IMMIGRATION : 1 an

NOM : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint un chèque de 80 F à l'ordre de "La Tribune" pour recevoir pendant toute l'année la revue à mon domicile.

Bulletin à retourner : La Tribune de l'Immigration - Case 432 - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cédex.

